

Les élections professionnelles 2022 ont eu lieu.

Partagez avec nous vos sentiments

1 - À votre domicile, vous possédez les équipements suivants :

(Plusieurs choix possibles)

- Un ordinateur, plusieurs ordinateurs
- Une connexion à internet
- Une ou plusieurs tablette
- Un téléphone portable, smartphone
- Aucun équipement

2 - Dans le cadre de votre activité professionnelle, vous êtes amené·e à travailler avec des outils numériques :

(Question à un seul choix)

- Jamais
- Rarement
- Régulièrement, 1 fois par semaine
- En permanence, plusieurs fois par semaine
- Quels outils l'administration a-t-elle mis à votre disposition dans le cadre de vos fonctions (détaillez) :

3 - LE VOTE NUMERIQUE :

(Plusieurs choix possibles)

3-1- Pour vous, le vote numérique présente des avantages :

- Facilité de vote (je vote quand je veux, où je veux)
- Rapidité
- Un plus fort taux de participation
- Autres :

3-2- Pour vous, le vote numérique présente des inconvénients :

- Le secret du vote n'est pas garanti, justifiez :
- Période de vote trop longue (1 semaine contre 1 journée vote à l'urne)
- Le dépouillement est dématérialisé
- Difficilement accessible pour les agents éloignés du numérique
- Autres :

4 - LE VOTE PAPIER :

(Plusieurs choix possibles)

4-1 - Pour vous le vote papier présente des avantages

- Une meilleure accessibilité pour tous
- Une seule journée de vote
- Une convivialité dans l'acte du vote
- Un dépouillement participatif
- Autres :

4-2 - Pour vous le vote papier présente des inconvénients

- Il est obsolète et pas pratique
- Il n'est pas écologique
- Le dépouillement est lourd
- Autres :

5 – Autre information, suggestion dont vous aimeriez nous faire part :

.....
.....
.....
.....

Retour du sondage :

Par mail à l'adresse suivante : ugict-cgt-p.chavroche@rennesmetropole.fr

Par courrier : Syndicats CGT et UGICT-CGT - 8 place de Torigné – 35200 RENNES.

MERCI pour votre participation.
Les réponses seront analysées de façon anonyme.